



**MAISON DE RETRAITE
DE ROSIÈRES-AUX-SALINES**

Rue du Paquis des Toiles
54110 Rosières-aux-Salines
Téléphone 03 83 48 80 00
Fax 03 83 48 12 52

1

CONSTITUTION DU DOSSIER D'ADMISSION LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

Un certain nombre de renseignements et de documents sont nécessaires afin de préparer l'admission en EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes âgées dépendantes).

A cet effet, il vous est demandé de transmettre la liste de pièces suivantes :

Documents à fournir **avant l'entrée** :

- 1 extrait de naissance
- 1 photocopie du livret de famille
- 1 photocopie de la carte d'identité
- 1 photographie d'identité
- 1 attestation d'assurance responsabilité civile/multirisque habitation pour le logement
- La carte vitale ainsi que l'attestation papier qui l'accompagne
- La carte mutuelle (original ou copie)
- 1 photocopie des ressources de la personne accueillie
- 1 photocopie du dernier avis d'imposition
- L'ordonnance du médecin prescrivant le traitement et/ou le régime (si vous êtes sous traitement), sinon un certificat médical

Le cas échéant :

- 1 photocopie du jugement de mesure de protection,

Documents à remettre, **dûment complétés et signés** au **bureau des admissions avant l'entrée** :

- **Le contrat de séjour**
- **Le règlement de fonctionnement**
- Le formulaire relatif aux coordonnées des personnes à contacter n°2
- L'engagement à payer n°4
- La liste des obligés alimentaires n°5
- L'acte de cautionnement solidaire n°6
- L'attestation de non cumul des prestations APA n°7
- Le formulaire de choix des intervenants libéraux et des prestataires de service n°10

TSVP ../...

- La demande d'accord relative au laboratoire de biologie médicale n°11
- L'attestation relative au matériel médical n°13
- La demande d'attribution d'une ligne téléphonique (Rosières), le cas échéant n°21
- Le formulaire de suivi du courrier n°22
- L'autorisation relative au droit à l'image n°23
- Le questionnaire « histoire de vie » n°24
- Le formulaire de désignation d'une personne de confiance n°27
- Les dispositions à prendre en cas de décès n°29
- Le formulaire relatif aux directives anticipées, le cas échéant n°30

Documents **à conserver par le résident ou son représentant** après en avoir pris connaissance :

- Les tarifs hébergement et dépendance applicables n°3
- La liste des médecins conventionnés n°8
- La liste des kinésithérapeutes conventionnés n°9
- La charte des droits et libertés de la personne âgée en situation de handicap ou de dépendance n°14
- La charte de la personne accueillie n°15
- L'information relative à la promotion de la bientraitance n°16
- La liste des personnes qualifiées n°17
- La liste des numéros utiles n°18
- Le trousseau n°19
- La notice d'information relative aux protections juridiques n°20
- La notice d'information relative à la personne de confiance n°25
- Le rappel des missions de la personne de confiance sanitaire n°26
- Le formulaire de révocation personne de confiance n°28
- La notice d'information relative aux directives anticipées n°31